

PROGRAMME DE FORMATION "DROIT À L'IMAGE"

Objectifs de la formation :

- Comprendre le droit de la propriété intellectuelle et ses applications.
- Identifier les enjeux juridiques en communication publique (logo, photos, site web...).
- Maîtriser le droit à l'image et ses exceptions.
- Anticiper et prévenir les risques juridiques.

PUBLIC CONCERNÉ :

Responsables de structures, chargés de communication.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

POSITIONNEMENT :

Echanges par mails, téléphone ou rencontre physique.

MODALITÉS D'ORGANISATION :

Durée : 7 h en présentiel

Possible à distance.

Horaires : 9 h 00 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00.

Dates de la formation : à définir ensemble. (sous 3 mois maximum)

COÛT DE LA FORMATION :

400,00 € / personne ou
800,00 € groupe 12 pers max

Financement OPCO possible

Trouvez le vôtre !

*Organisme non soumis à la TVA, Art. 261.4.4 a du Code général des Impôts

Contenu :

Fondamentaux du droit d'auteur

- Définition et conditions de protection.
- Droits des auteurs : moraux et patrimoniaux.
- Durée de protection et exceptions (copie privée, citation, revue de presse).
- Sanctions en cas d'infraction.

Cession et exploitation des droits

- Régime juridique et formalisme de la cession de droits.
- Conditions financières et achat de prestations intellectuelles.
- Analyse de contrats types.

Droits voisins et protection des marques

- Définition et portée des droits voisins.
- Protection des marques et logos.

Droit à l'image : cadre et exceptions

- Droit exclusif de chaque individu sur son image.
- Conditions d'atteinte et autorisation d'exploitation.
- Exceptions légales au droit à l'image.

Modalités d'assistance pédagogique :

- Documents supports de formation projetés et remis aux stagiaires.
- Travaux pratiques et mises en situations.

Partage d'expériences :

- les participants échangent sur leurs habitudes de classement.
- Focus sur l'utilisation d'outils d'IA générative.

Modalités d'assistance technique :

- Possibilité nous joindre par téléphone ou mail.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation des compétences acquises via un questionnaire en ligne intégrant des mises en situation.

Moyens techniques :

- Paperboard, vidéoprojecteur, accès à des outils et ressources en ligne.
- Formation nécessitant un ordinateur.